

Communications

Dicastère Infrastructures & Environnement

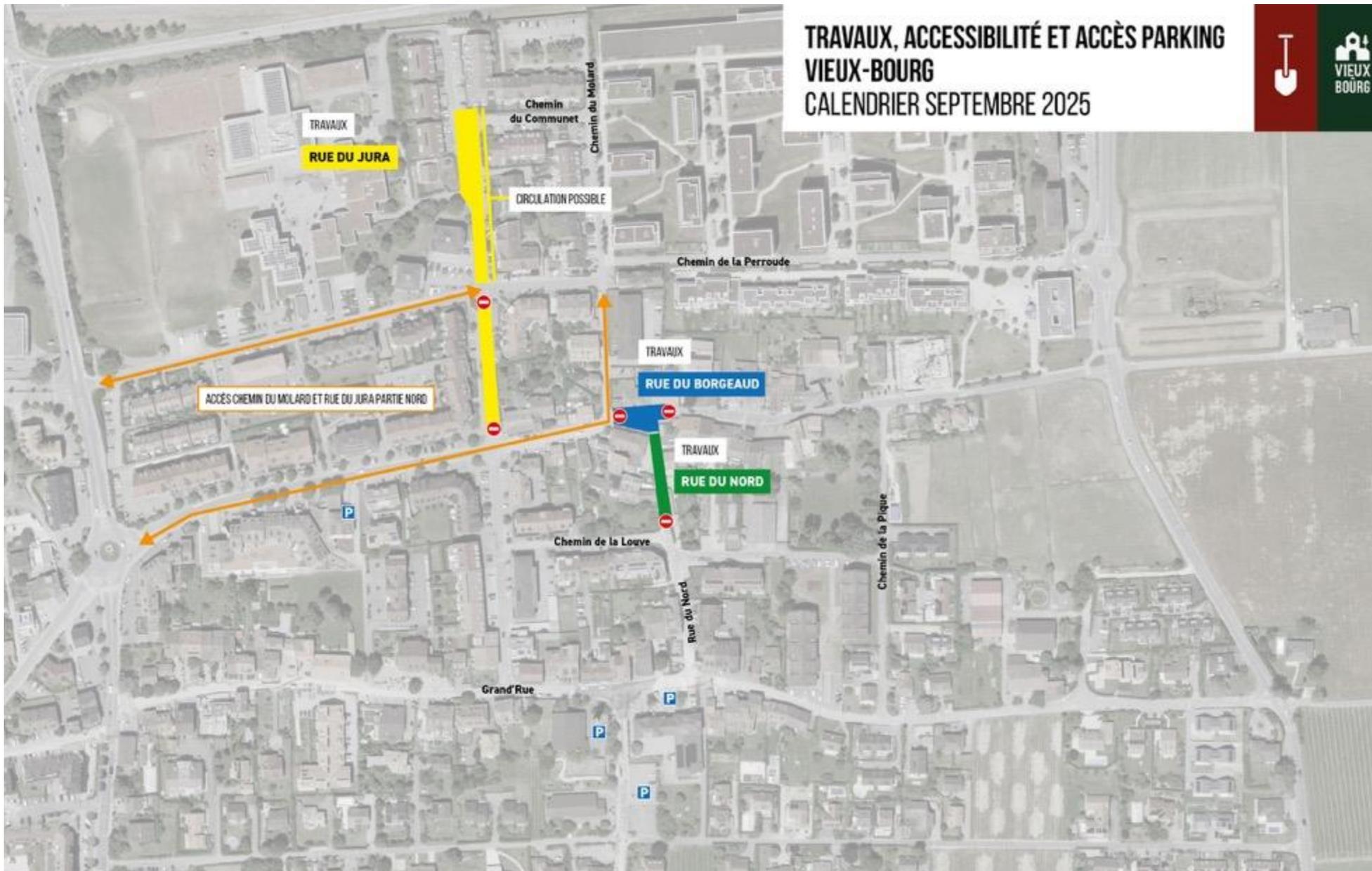
Christelle Giraud-Nydegger, Municipale

Conseil communal du 28 août 2025

VIEUX-BOURG

Travaux septembre

TRAVAUX, ACCESSIBILITÉ ET ACCÈS PARKING
VIEUX-BOURG
CALENDRIER SEPTEMBRE 2025



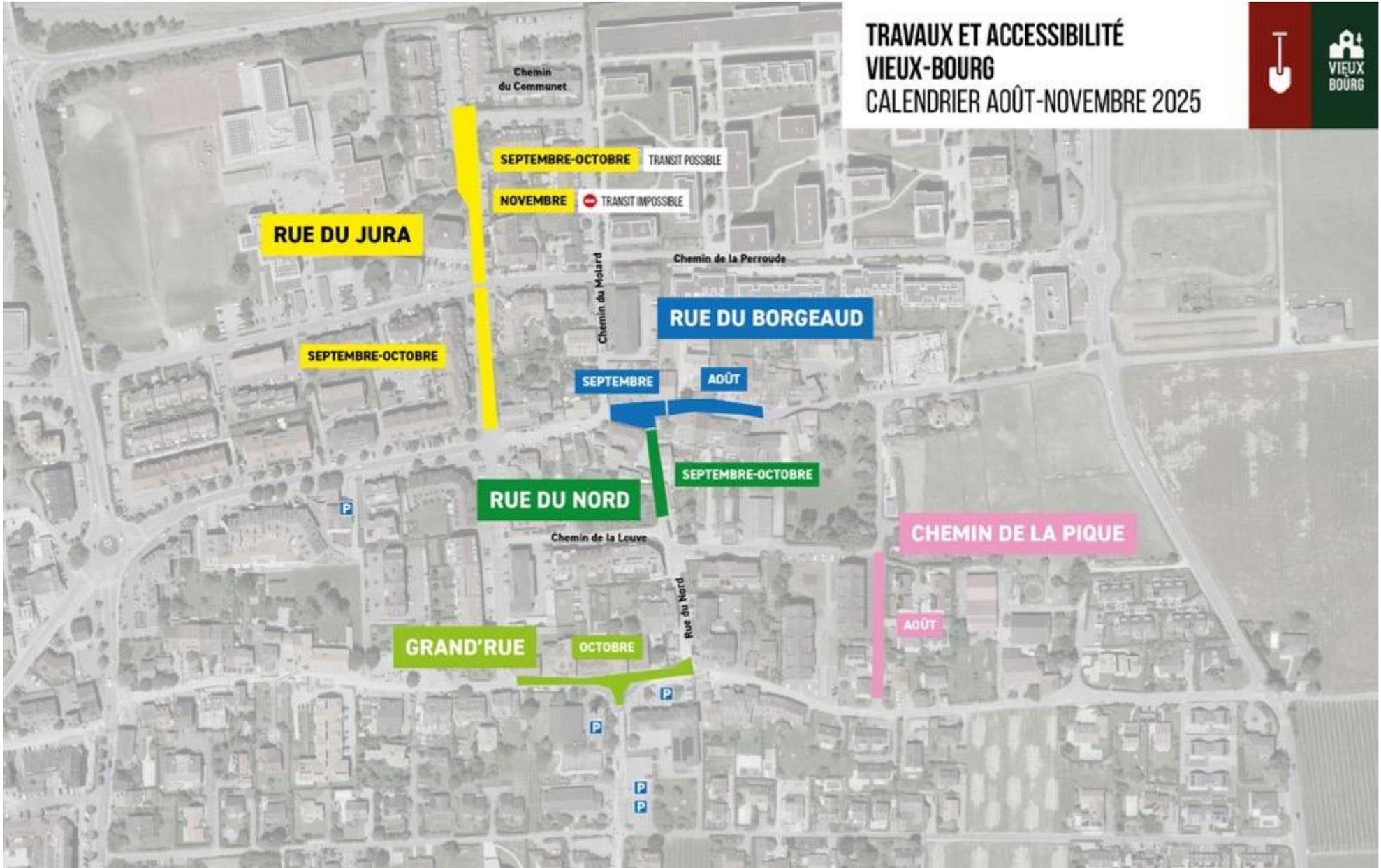
SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

VILLE DE
Gland

VIEUX-BOURG

Travaux août-novembre

TRAVAUX ET ACCESSIBILITÉ
VIEUX-BOURG
CALENDRIER AOÛT-NOVEMBRE 2025



ÉCLAIRAGE PUBLIC – POURSUITE DU PROJET D'ASSAINISSEMENT

Rétrospective (juillet-Aout):

- 38 luminaires remplacés
- Rues achevées:
 - ✓ Vy Creuse «nord»,
 - ✓ Nord Mont-Blanc (uniquement mât, Cité-ouest/giratoire «écusson»)
 - ✓ Chemin de la perroude
 - ✓ Giratoire – rue de l'Etraz

Prochaines étapes (septembre – octobre) :

- Route de begnins
- 2^{ème} étape de l'avenue du Mt-Blanc
- Remplacement de la totalité des mâts + luminaires cité Ouest à partir de mi-septembre



Travaux: avenue du Mont Blanc

TRAVAUX DE RECONNAISSANCE HYDROGEOLOGIQUE SUR LE SITE DE LA CEZILLE

Démarrage des travaux de reconnaissance hydrogéologique à l'automne 2025, pour une durée estimée à 5 mois.

Partenariat intercommunal : Projet mené par Gland, Genolier et Arzier-Le Muids, membres de l'entente intercommunale EAUDICI.

Objectif du projet :

- Exploitation de la nappe de la Cézille comme ressource en eau potable
- Ressource prioritaire du Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE)
- Eau de bonne qualité, ne nécessitant aucun traitement
- Potentiel à long terme pour renforcer la sécurité des réseaux d'eau potable et de défense incendie

Travaux de prospection :

- Étape technique préalable essentielle avant toute construction définitive
- Vise à caractériser la nappe phréatique (quantité, qualité, potentiel)

Reconnaissance hydrogéologique de la nappe de la Cézille
Un projet de l'Entente intercommunale eaudici pour garantir l'eau potable de demain.



Les communes de Gland, Genolier et Arzier-Le Muids, membres de eaudici, informent du démarrage des travaux de reconnaissance hydrogéologique autorisés sur le site de la Cézille.

Travaux dès automne 2025, sur le site de la Cézille

PLAN DIRECTEUR DE LA MOBILITÉ ET DU STATIONNEMENT

Un document stratégique pour construire la mobilité de demain pour

- Construire une mobilité au service de la qualité de vie, de la sécurité et de l'environnement.
- S'inscrit dans le Plan climat communal et les politiques d'aménagement du territoire
- Repose sur une analyse globale de la mobilité locale

Objectifs :

- Ajuster l'offre aux réalités locales et aux futures solutions de mobilité
- Promouvoir une mobilité équilibrée et durable.
- Favoriser les modes doux : marche, vélo, transports publics.
- Adapter la politique de stationnement aux besoins futurs.

Axes prioritaires :

- Parcours piétons sûrs et agréables.
- Développement du vélo comme mode de déplacement quotidien.
- Renforcement des transports publics pour mieux connecter les quartiers.

72 mesures concrètes : Certaines déjà mises en œuvre ou en cours.

Plus d'infos : gland.ch/pdms

STEP APEC LAVASSON

